

conscience, que c'était *une affaire entre hommes seulement, et qu'on pouvait couvrir le mensonge du serment, sans scrupule ; au moins, que l'on n'était pas tenu de dire toute la vérité, quand ça pouvait compromettre son parti ;* par exemple, que l'on pouvait appeler bouteille, une cruche de cinq gallons. Quoi ! des catholiques, qui ont appris dès leur enfance toute la sainteté du serment ; à qui on a répété mille fois, que c'était *un acte de religion par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on affirme*, fouler cet acte si redoutable à leurs pieds !

Puis les ivrogneries, les intempéranes qui ont encore signalé ces dernières luttes ! N'en voilà-t-il pas plus qu'il ne faut pour irriter le Ciel contre nous, qui péchons en face de la lumière, malgré tous nos efforts pour nous étourdir et nous aveugler. Des infidèles, des payens, pourraient faire ce que nous faisons, sans se rendre coupables au même degré que nous, car eux n'ont pas reçus les enseignements dont nos parents et nos pasteurs ont nourri nos âmes, dès l'âge le plus tendre.

Nous sommes donc coupables à un haut degré, nous n'avons aucune excuse pour diminuer notre culpabilité, par conséquent, ne nous plaignons pas, si la température, si les saisons, si des pluies incessantes se lient contre nous, pour nous faire expier de si grandes fautes. Remercions même la providence, qui veut bien nous faire donner l'occasion d'effacer nos fautes, dans les larmes de la pénitence et du repentir, mais, que ce repentir soit sincère, que nos pleurs partent du fonds du cœur, et nous engagent à